



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

**- Vol de 4 heures de
JCC aux salariés du
R9M.**

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

Mardi 16 mai 2017

La CGT : premier syndicat au niveau national.

**Les signataires de l'accord de compétitivité et
la direction volent 4 heures de JCC
aux salariés du R9M.**

Mardi 2 mai, aucune production au montage du R9M, (suite à un mouvement de grève de l'entreprise SAM, voir article page suivante) qui a entraîné une rupture d'approvisionnement de Semelles. La direction a prévenu une partie des salariés le matin même, d'autres ont été prévenus alors qu'ils se trouvaient sur le chemin de l'usine, dans le car.

Que doit-il se passer dans ce cas-là?

L'accord de compétitivité, signé par la CFE/CGC, la CFDT et FO est clair :

Partie concernant les JCC, page 77 :

- «En cas de baisse d'activité, les jours d'ajustement collectifs crédités dans le compteur capital temps collectif des salariés peuvent être positionnés dans un délai de 15 jours calendaires avant leur mise en oeuvre. En cas de circonstances exceptionnelles le délai de prévenance peut être réduit à 2 jours ouvrable».

Donc c'est 15 jours ou 2 jours en cas de circonstances exceptionnelles.

Si ce délai de 2 jours n'est pas respecté, la direction doit payer la journée entière aux salariés.

Et bien pas du tout, la direction, les syndicats CFE/CGC, CFDT et FO se sont réunis et ont décidé de prendre 4 heures de JCC aux salariés !!!

Ainsi les salariés du R9M, dans les trois équipes ont été mis la moitié de la journée en JCC, l'autre moitié payée.

Les élus CGT ont interpellé les syndicats signataires et la direction en comité d'établissement sur ce vol manifeste :

Réponse de la direction :

- «*Nous aurions pu mettre du chômage technique*».

NON, impossible. Pour pouvoir mettre en place du chômage technique, la direction doit d'abord : **informer et consulter le CE, faire une demande motivée auprès de la préfecture, qui doit donner sa réponse dans les 15 jours** : avec plus de 1800 intérimaires, des milliards de bénéficiaires, on connaît la réponse...

La direction comptait-elle faire tout ça dans la journée?

Pour économiser encore de l'argent sur notre dos, la direction de Cléon a convoqué les syndicats signataires de cet accord : la CFDT, la CFE-CGC et même un syndicat inconnu à Cléon... FO, (qui a signé l'accord en central) ! Et la direction leur a demandé d'accepter le fait que les camarades perdent la moitié d'une journée de JCC, ce qu'ils ont accepté... même pas capable de faire respecter un accord qu'ils viennent de signer !!!

La CGT demande à nouveau à la direction de rendre les 4 heures de JCC, et de payer la journée à l'ensemble des salariés concernés.

Decazeville (Aveyron) : La SAM, bloquée par ses travailleurs
A Decazeville, les 440 salariés de la SAM sont passés à l'action. Ils dénoncent les menaces de redressement judiciaire qui pèsent sur l'entreprise, (Renault le principal donneur d'ordre exige des pièces toujours moins chères....).

Jour et nuit, ils ont occupé leur usine du vendredi 28 avril au mardi 2 mai.

Au bout de quelques jours de grèves, Renault a accepté de discuter. Evidemment, sans semelles à monter, le R9M s'arrête.

Il est hors de question qu'ils perdent leur travail ! Nous sommes complètement solidaires de leur lutte !

Entreprise GM&S, fournisseur de Renault : les salariés piègent leur usine.

Dans le tract du 4 avril 2017, nous vous informions et alertions la direction sur la situation de plus en plus critique de cette entreprise. La CGT Cléon a été présente aux rassemblement et manifestations organisées par les salariés de GM&S, nous leur renouvelons notre soutien et alertons à nouveau la direction de Renault sur leur situation.

Des salariés de l'équipementier automobile GM&S Industry à La Souterraine (Creuse), menacé de liquidation judiciaire, ont commencé jeudi à détruire du matériel et affirment avoir "piégé" leur usine, **pour dénoncer l'attitude des constructeurs français dont Renault bien sûr, accusé de bloquer les négociations de reprise du site...**

Des négociations ont lieu depuis plusieurs semaines avec les constructeurs automobiles pour obtenir un engagement ferme sur ces commandes, dont l'ampleur permettrait de définir les conditions de reprise par GMD.

Mercredi, "l'échec des négociations" pour une reprise de l'usine, a été annoncé : la liquidation risque d'être prononcée le 23 mai par le tribunal de commerce de Poitiers.

Vincent Labrousse, élu CGT a annoncé que l'usine était piégée : *"Nous refusons d'être baladés une minute de plus (...) Cela fait six mois que l'on se bat, et nous sommes désolés d'en arriver là, mais aujourd'hui la menace, c'est celle d'une liquidation pure et simple. Si tel devait être le cas, l'usine ne sera pas rendue intacte!"*

Renault, qui croule sous les milliards, qui annonce des volumes en constante augmentations pour les prochaines années, ne peut pas laisser 279 salariés se retrouver au chômage, Renault a un rôle à jouer et doit intervenir, et garantir des volumes suffisants pour permettre une reprise de GM&S dans de bonnes conditions.

Renaud Le Youdec, négociateur de crise et gestionnaire de transition mis en place par le mandataire judiciaire, a appelé jeudi ces constructeurs à "prendre leurs responsabilités" pour assurer la pérennité du site, parfaitement viable selon lui.

Renault, Peugeot sont responsables de la situation, ils ont largement les moyens de régler la situation, c'est urgent !!

Depuis des années, Renault a supprimé 19 références, soit, 2.3 millions d'euros de perte de chiffre d'affaires, un carter pour le moteur D7F, livré à la Française de mécanique, pour plus d'1 millions d'euros... soit plus de 10% du chiffre d'affaires.



Action GM&S, PSA Poissy le 30 mars 2017. Une délégation CGT Cléon était sur place.

Salariés de Renault, de Cléon, nous devons être solidaires avec leur lutte.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de cette affaire et serons peut-être amenés à vous appeler à participer à une action avec les salariés de GM&S.